**Rencontres & Débats aux Trans***13ème édition du jeudi 2 au samedi 4 décembre 2021*

**Programme du vendredi 3 décembre**

1. **VENDREDI 3 DECEMBRE – 10h30-13h00**

**Les musiques actuelles sont-elles réellement des espaces de diversité(s) ?**

*Table ronde proposée par la FEDELIMA (Fédération des Lieux de Musiques Actuelles)*

Lors des trois dernières éditions de Rencontres et débats des Trans Musicales, la FEDELIMA a initié un cheminement collectif qui nous invite à appréhender la notion de diversité dans les musiques actuelles et en résonnance, celle des discriminations qui peuvent y être à l’œuvre. En effet, la problématique initiale à laquelle nous tentons de répondre par ce biais, s’articule autour d’une interrogation centrale qui pourrait se résumer ainsi : les musiques actuelles proposent-elles de réels espaces d’accueil et d’expression des diversités de notre société ? Font-elles œuvre d’inclusivité ? Ne sont-elles pas elles-mêmes pas vecteur de discriminations ?

Alors que les questions d’égalité entre les femmes et les hommes, entre les genres sont de plus en plus partagées dans l’espace public culturel, celles liées plus largement à la diversité des personnes, à la question de l’altérité de la multiculturalité le sont beaucoup moins. Aussi peut-on toujours se demander si les musiques actuelles constituent réellement un endroit non-discriminant, un espace de dialogue et de construction avec la société dans toute ses diversités ?

Sans aucunement vouloir minimiser l’articulation des rapports de domination, que nous aurons sans doute l’occasion de rappeler sur cette table ronde, nous avons choisi de questionner plus spécifiquement sur cette édition 2021 de Rencontres et débats, la notion des discriminations raciales dans les musiques actuelles.

Partager des analyses, des observations sur ces enjeux nous semble déjà être une étape essentielle à une prise de conscience collective qui nous invitera sans doute à faire évoluer nos représentations, nos paradigmes pour ensuite pouvoir faire évoluer nos modes de pensées et d’actions possibles.

Il s’agira également de nous demander quelle autre narration pouvons-nous collectivement construire pour échapper à la tentation de la division et de la stigmatisation ? Quel récit collectif pouvons-nous élaborer pour nous aider à avancer vers l’acceptation des différences, de l’altérité qui posera des bases solides pour une société davantage vécue en solidarité et en équité ?

**Intervenant·es :**

* **Blick Bassy**, artiste,
* **Sophian Fanen**, journaliste, co-fondateur de [www.lesjours.fr](http://www.lesjours.fr), web média indépendant, auteur de la série « Musiques noires, or blanc »,
* **Naïma Huber Yahi**, historienne chercheure associée à l’Urmis/université Côte d’Azur et directrice adjointe de l’association Villes des musiques du monde,
* **Obi,** artiste,
* **Karima Ramdani,** docteure en sciences politiques au GTM/CRESPPA,
* **Thérèse,** artiste et styliste,

Captation vidéo de la table ronde : **La Cantatrice Chôme**

1. **VENDREDI 3 DECEMBRE – 14h00-16h00**

**Pour une juste place des femmes dans les musiques actuelles : convaincre ou contraindre ?**

**Les femmes haussent le son ! #5**

*Table ronde proposée par HF Bretagne*

En 2021, rares sont les personnes du secteur des musiques actuelles qui ne savent pas que les femmes ont beaucoup de mal à exister dignement dans ce milieu.

Alors, de quoi faut-il encore les convaincre pour agir ? Pourquoi si peu de changements ? Faudrait-il user de la contrainte ?

Une chose est sûre : il faut faire reculer les violences sexuelles et sexistes, augmenter le nombre de femmes sur scène (et pas seulement au chant), renforcer la mixité des métiers et combattre les stéréotypes. Et pour cela, aller plus vite qu’une hypothétique évolution des mentalités. Mais derrière ces mots, quelles réalités ? Quelles pratiques du changement ?

En comparant avec les actions menées dans les luttes contre d’autres formes de dominations, cette table-ronde témoignera de ce qui est efficace – ou non – pour faire reculer les violences et progresser l’égalité :

* Où sont les leviers du changement ?
* Quels sont les niveaux de responsabilité, institutionnelle, collective ou individuelle ?
* Quels sont les outils existants ?

**Intervenant·es :**

* **Cécile Bonneteau**, consultante spécialisée sur les enjeux d’égalité femmes-hommes dans le secteur culturel et plus particulièrement les musiques actuelles,
* **Gerty Dambury**, membre de Décoloniser les arts,
* **Ottis Cœur,** artistes,
* **Juliette Rousseau,** autrice de *« Lutter ensemble. Pour de nouvelles complicités politiques »* (Éd. Cambourakis, 2018) et ancienne porte-parole de la Coalition Climat 21, collectif de la société civile créé en 2014 pour préparer la COP 21. Elle est aussi membre du conseil d’administration d’Attac,
* **Corinne Sadki,** conseillère Europe et Égalité femmes-hommes au CNM**.**

1. **VENDREDI 3 DECEMBRE – 14h00-16h00**

**Mal-être au travail des salariés en période de crise sanitaire :**

**État des lieux et moyens de prévention**

*Atelier proposé par le SMA (Syndicat des Musiques Actuelles)*

Selon une récente étude de la DARES portant sur les conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail, les risques psychosociaux et la santé au travail, l’état de santé psychique des travailleurs s’est fortement dégradé début 2021 avec un doublement du risque dépressif et une forte détérioration de la santé perçue.

La crise sanitaire impacte en effet profondément et durablement l’activité des entreprises et leur organisation du travail. Un fonctionnement différent, parfois en mode dégradé, s’est installé pour une période assez longue dont il est difficile de prévoir précisément l’issue. Ces changements organisationnels et relationnels importants pour les salariés peuvent avoir des conséquences sur leur santé mentale.

Comment évaluer l'exposition des salariés de sa structure aux facteurs de risques psychosociaux ? Quelles mesures organisationnelles mettre en place pour limiter cette exposition ? Comment animer le collectif de travail quand certains sont en télétravail et d'autres continuent de travailler sur site ? Souvent peu sensibilisés à la prévention des risques psychosociaux, les dirigeants des entreprises du spectacle peuvent se sentir bien seuls et impuissants face aux questions que soulève cette période inédite.

Cet atelier sera l'occasion de dresser un état des lieux des conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et la santé des salariés, y compris dans le secteur des musiques actuelles au travers de témoignages de professionnels mais également de présenter les dispositifs et outils de prévention des risques psychosociaux pouvant être mobilisés.

**Intervenant·es :**

* **L’ARACT Bretagne**,
* **Le CMB**,
* **Et les témoignages d’adhérent·es du SMA**,

Modération :

* **Laëtitia Coquelin**, responsable juridique au SMA

1. **VENDREDI 3 DECEMBRE – 16h30-18h00**

**Cultiver la démocratie !**

**La démocratie culturelle, chemin et horizon pour changer de régime**

*Conférence proposée par les Trans Musicales & Luc Carton*

Devant l’entrecroisement des crises et l’accumulation des causes de révolte légitime, comment éviter que la colère ne s’égare, comment fédérer tant d’indignations potentiellement disjointes ?

Dans *« Un nouveau paradigme »* (Fayard, 2005) Alain Touraine nous propose d’identifier ce qu’il nomme un changement de paradigme, une mutation du conflit central autour duquel se structure notre société.

Depuis bientôt un demi-siècle, le conflit central qui anime et mine les démocraties libérales serait de nature culturelle, au sens anthropologique de la notion de culture : ce conflit porterait sur le non-sens d’une économie désencastrée des territoires humains, sur le non-sens d’une répartition aberrante des richesses, sur le non-sens de la définition même de la richesse, le non-sens d’un travail dévoyé en bullshit jobs, la tendance à la généralisation d’un global burn-out (Pascal Chabot), le non-sens d’un système productif menaçant les écosystèmes, le vivant, les équilibres climatiques, le non-sens d’une consommation de non-sens imposée par le capitalisme informationnel.

Si le conflit central est de nature culturelle, la démocratie culturelle n’est plus seulement une orientation essentielle du travail associatif d’éducation populaire. La démocratie culturelle, ce n’est plus seulement, *« par l’action culturelle, rendre la société plus consciente d’elle-même »* (Marcel Hicter).

La démocratie culturelle serait l’horizon d’un **nouveau régime** de démocratie approfondie, généralisée et continue, dans l’ensemble des fonctions collectives, en ce compris l’œuvre à faire de « civiliser le marché », de contester l’empire de la propriété, de définir le « Commun » comme principe moteur de la grande transformation à conduire au XXIème siècle (Pierre Dardot et Christian Laval). Une démocratie plus « fondamentale », plus fidèle à son orientation principielle : un peuple (tendant à devenir) vraiment souverain dans tous les aspects de la vie en commun.

L’horizon, mais aussi le chemin pour fédérer les luttes dans cette direction, pour définir et conduire les conflits porteurs des droits culturels et d’un déploiement des dimensions culturelles de l’ensemble des droits humains. Des références culturelles pour construire des identités multiples et plurielles, un peuple culturel diversifié ?

**Intervenant :**

* **Luc Carton**, philosophe, vice-président de l’Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg (Suisse) et co-président de l’association Culture & Démocratie (Bruxelles, Belgique).